

ANNEXE III

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : SPÉCIALITÉ RÉPARATION CARROSSERIE

ANNEXE 3/22

ANNEXE IIB

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : RÉPARATION CARROSSERIE			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 –Épreuve scientifique et technique								
Sous-épreuve E 11 : Analyse d'un système technique	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF	
Sous-épreuve E 12 : Mathématiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E 13 : Sciences physiques et chimiques	U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF	
E2- Épreuve technologique Étude de cas - Expertise technique	U2	3	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise								
Sous-épreuve E 31 : Réalisation d'interventions en entreprise	U31	2	CCF		Ponctuel oral	45min	CCF	
Sous-épreuve E 32 : Intervention de mesure, contrôle, remise en conformité des carrosseries	U32	4	CCF		Ponctuel pratique	4 à 6h maxi	CCF	
Sous-épreuve E 33 : Intervention de mise en conformité sur système mettant en œuvre des énergies	U33	3	CCF		Ponctuel pratique	3 à 4h maxi	CCF	
Sous-épreuve E 34 Economie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30min	CCF	
Sous-épreuve E35 Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E4- Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20min(1)	CCF	
E5- Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique								
Sous-épreuve E51 Français	U51	2,5	Ponct. écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 Histoire, géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponct. écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E6- Épreuve arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E7- Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative(2)								
Langue vivante	UF1		Ponct. oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponct. oral	20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.